

ANNEXE AU  
JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard . . . . . 01.40.58.75.00  
Annonces . . . . . 01.40.58.77.56  
Accueil commercial . . 01.40.15.70.10

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

---

**Annonce n° 1852 - page 111**

**95 - Val-d'Oise**

**ASSOCIATIONS**

**Rectificatifs relatifs aux créations**

Déclaration à la sous-préfecture de Sarcelles.

**CONFEDERATION ISLAMIQUE MILLI GORÜS COMMUNE DE GOUSSAINVILLE.**

*Objet* : réaliser toute activité nécessaire afin de pouvoir répondre aux besoins socio religieux des musulmans et les représenter auprès des institutions françaises; assurer l'unité du dogme et de la pratique de l'islam du juste milieu; assurer la cohésion et l'unité d'action de ses membres; veiller à la cohérence des efforts déployés par ses membres en faveur des personnes défavorisées sans distinction de leur origine, de leur race ou de leur religion; assurer l'unité des politiques et des moyens mis en oeuvre pour apporter une aide spirituelle et matérielle aux musulmans, coordonner, à l'échelle locale les moyens mis en oeuvre par ses membres adhérents qui lui sont affiliées, pour apporter une aide aux musulmans dans la pratique de leur religion; faciliter aux musulmans la pratique de leurs religions, en les aidant dans l'utilisation des lieux de prière et des lieux d'activités sociales, éducatives, culturelles et sportives, assurer et de défendre les intérêts moraux et matériels de ses membres; promouvoir le dialogue et la coopération avec les autres religions; promouvoir le dialogue et la coopération avec les institutions civiles.

*Siège social* : 63, rue Roger Salengro, 95190 Goussainville.

*Date de la déclaration* : 4 mai 2015.

(Cette insertion rectifie l'annonce n° 1705, parue au *Journal officiel* n° 20, du 16 mai 2015, page 2414.)